

APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES N° 2020-059

Le CHU de Liège souhaite s'adjoindre pour ses divers sites d'activités :

1 Auxiliaire en stérilisation

sous contrat de première expérience professionnelle (H/F)

Département infirmier

à temps plein, soit 38h/semaine

(Voir définition de fonction détaillée en annexe)

VOTRE PROFIL

- 1. Vous avez moins de 25 ans à la date d'engagement***
- 2. Vous remplissez les conditions de qualification et/ou expérience suivantes :***

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie - Bruxelles)

Niveau / Orientation	Expérience
Diplôme / Certificat d'enseignement secondaire inférieur (3 gén./techn.ou 4 ans prof.)	Préférence sera donnée aux candidats justifiant d'une expérience et/ou de connaissances en stérilisation, matériel médico-chirurgical ou en hygiène et/ou titulaires d'une formation d'auxiliaire en stérilisation

Ou selon les règles de mobilité interne suivantes applicables aux agents du CHU

Grade requis	Ancienneté
Auxiliaire	/
Commis, technicien-adjoint, ouvrier qualifié, chef d'équipe	Ancienneté de grade de 6 mois exigée
Aide de salle, aide de laboratoire, ouvrier non qualifié	Ancienneté de grade de 6 ans exigée

+ Préférence sera donnée aux candidats justifiant d'une expérience et/ou de connaissances en stérilisation, matériel médico-chirurgical ou en hygiène et/ou titulaires d'une formation d'auxiliaire en stérilisation.

3. Vous possédez les compétences suivantes :

- Bonne présentation et langage adapté
- Capacités de communication (transmission de l'information)
- Esprit d'équipe
- Capacités d'organisation / Gestion des priorités
- Ponctualité.

4. Vous êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction et jouissez de vos droits civils et politiques.

5. Vous disposez des aptitudes physiques requises constatées par le médecin du travail

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Contrat de première expérience professionnelle dès que possible.
- Site de prestation : CHU Sart-Tilman ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire : temps plein, soit 38h/semaine. Voir annexe.
- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 1850.73 euros (1.22)
 - Echelle au grade de Auxiliaire sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7069 (octobre 2018)
 - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
 - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle (voir coordonnées dans la rubrique « pour tout renseignement complémentaire »).

Pour le personnel CHU, en cas de promotion, maintien du barème actuel et obtention d'une indemnité pour fonction supérieure pendant la période probatoire.

MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV
- Entretien de présélection (par téléphone ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures
- Entrevue finale avec jury

DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

- Cette fonction vous intéresse. Vous correspondez au profil recherché. Envoyez votre candidature pour le **31 mars 2020 prolongé jusqu'au 24 avril 2020** au plus tard :
 - ✓ si vous n'êtes pas/plus membre du personnel CHU : sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
 - ✓ si vous exercez au CHU en qualité d'indépendant: sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
 - ✓ si vous êtes membre du personnel CHU : sur l'intranet -> espace « myCHU » -> rubrique « nos offres d'emploi »

- Elle doit être accompagnée des documents suivants :
 - **lettre de motivation**
 - **curriculum vitae détaillé avec photo d'identité**

Si vous n'êtes pas membre du personnel du CHU, vous devez **également fournir** :

- Copie de votre carte d'identité (avec photo de bonne qualité)
- Copie du diplôme requis (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)
- Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois

Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :

Appel 2020-059 - Auxiliaire en stérilisation sous contrat de première expérience professionnelle au département infirmier

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- Sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, vous pouvez vous présenter ou vous informer auprès de Claire PEPINSTER, tel : 04/366.71.31 ou 04/284.49.64
Nous vous conseillons vivement de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.
- A propos des formalités administratives, vous pouvez vous adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement – DI FALCO Gina: 04/366.74.55, Gina.DiFalco@chuliege.be

DÉPARTEMENT INFIRMIER

Période de référence : 26 semaines

Planification

P. 8	07h00 - 11h30	-
	12h00 - 15h06	
Total presté	07h36	-
P. 81	08h00 - 12h00	
	12h30 - 16h06	
Total presté	07h36	
P. 88	08h00 - 12h00	
	-	
Total presté	04h00	
P. 167	10h00 - 12h00	
	12h30 - 18h06	
Total presté	07h36	
P. 186	11h30 - 12h30	-
	13h00 - 19h36	
Total presté	07h36	-
P. 240	13h54 - 18h00	
	18h30 - 22h00	
Total presté	07h36	
P. 264	21h40 - 02h30	
IRR	02h45 - 07h10	
Total presté	09h30	

Le CHU de Liège est l'hôpital universitaire, public et pluraliste de Wallonie.

Avec ses 6000 collaborateurs, il est le principal employeur de la région liégeoise. Il déploie ses 1038 lits sur plusieurs sites. Outre son activité clinique, le CHU a une mission d'enseignement et de recherche pour élaborer et diffuser les progrès de la médecine au bénéfice de la communauté.

MISSION

L'auxiliaire de stérilisation applique, dans le cadre d'une équipe structurée, les procédures de nettoyage, de désinfection, de conditionnement permettant la stérilisation du matériel médico-chirurgical

Positionnement organisationnel	Département infirmier
	-
Liens hiérarchiques	Sous l'autorité
	de l'infirmier chef de service et de l'infirmier en chef
	Sous la supervision
	A autorité sur
	Supervise
Liens fonctionnels	Collaborations internes
	- Les responsables et agents du département infirmier - Les membres de son équipe, les médecins et autres professionnels de la santé - L'ensemble du personnel des divers départements et services du CHU
	Collaborations externes

La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.

Responsabilités et activités transversales

Procédures de nettoyage et désinfection

Réceptionner, identifier et trier le matériel à traiter

Appliquer les différentes procédures établies pour un lavage et une désinfection optimale (ex. utilisation adéquate des outils de travail, mesures de protection lors de la manipulation de matériel souillé/contaminé, respect des circuits propres et sales, etc.)

Reconditionnement

Trier et répartir le matériel propre

Recomposer les boîtes d'instruments selon les listings établis (et les répartir en vue de leur acheminement)

Collaboration aux techniques de stérilisation

Composer les charges à stériliser, identifier et étiqueter le matériel à traiter

Emballer le matériel selon le programme de stérilisation adéquat

Vérifier la qualité des produits stérilisés (ex. intégrité de l'emballage, indicateurs de stérilité, absence d'humidité résiduelle, etc.) et les répartir en vue de leur acheminement

Participation à la démarche qualité

Participer activement à la démarche d'amélioration continue de la qualité mise en place au sein du secteur / service / département et de l'institution

Enseignement - Formation

Encadrer, superviser et participer à l'évaluation des étudiants et/ou du personnel débutant

Implication dans les activités du Département Infirmier et de l'Institution

Participer aux réunions d'équipe, groupes de travail transversaux, projet EBN, etc.

Intégrer le mode de fonctionnement de l'unité/secteur (ex. respect de la charte, esprit d'équipe, participation au développement et à la mise en place de projets, etc.)

Intégrer le mode de fonctionnement du Département Infirmier (ex. participer à l'entraide inter-unités, renfort, remplacement, objectifs annuels, etc.)

Intégrer le mode de fonctionnement institutionnel (ex. participation à la gestion des lits, coordination de son activité avec celle des autres unités/secteurs, départements, etc.)

Valoriser et contribuer par son savoir-faire et son savoir-être à une bonne image de l'Institution (ex. tenue, port du badge, comportements adéquats, etc.)

Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

Responsabilités et activités spécifiques

Sans objet

-

Cadre de l'activité – Règlementation(s)

La philosophie de soins du Département infirmier a pour but de maintenir et promouvoir la santé, de rétablir ou de réadapter le patient; au cours de cette démarche, le malade sera considéré comme partenaire à part entière.

La philosophie de soins du Département infirmier est basée sur la définition de la santé par l'O.M.S.; de la charte des droits du patient; du schème conceptuel de Virginia Henderson; des concepts : homme, santé, maladie, etc.

La philosophie de soins du Département infirmier est une approche humaniste holistique et personnalisée à l'égard de l'individu, de la famille et de la collectivité.

Législations et réglementations externes

Procédures et réglementations internes au CHU, au département ou au service